

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N° II-379

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE 35**ÉTAT B****Mission « Administration générale et territoriale de l'État »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Administration territoriale de l'État	1 000 000	0
Vie politique	0	0
Conduite et pilotage des politiques de l'intérieur	0	1 000 000
TOTAUX	1 000 000	1 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Transférer 1 000 000 d'euros de l'action n°03, "Numérique" du programme n°216, "Conduite et pilotage des politiques de l'intérieur" vers l'action n°02, "Réglementation générale, garantie de

l'identité et de la nationalité et délivrance des titres" du programme n°354, "Administration territoriale de l'État".

En France, le délai moyen de mise à disposition des titre d'identité est actuellement de près de 10 semaines, à compter du dépôt de la demande de titre en mairie. Malheureusement, il ne s'agit que d'une moyenne et ces délais sont parfois beaucoup plus longs et insupportables pour nos concitoyens, qu'ils soient en ville ou à la campagne. Il convient donc de donner des moyens supplémentaires aux administrations afin que des créneaux supplémentaires puissent être ouverts et que du personnel puisse être recruté.